

Le Chevalier



Chers adhérents, chers lecteurs, chers amis,

nous retrouvons notre journal *Le Chevalier* ; pour nous c'est à nouveau un plaisir... partagé ?

donc voici le n°2 qui vous est ainsi présenté, accessible en ligne.

eh oui, l'équipe éditoriale ne s'est point reposée sur des lauriers trop fraîchement cueillis dans l'équipe de rédaction chacun a repris son bâton de pèlerin laïque pour explorer le monde, ici et ailleurs, notre société et les autres

il le faut, nous sommes aujourd'hui tellement liés les uns aux autres, même si ce monde est vaste

nous avons mis le nez où nous semblaient émaner quelques effluves de sainteté et quelques relents d'intégrisme

ce n'est pas pour nous ravir, mais faut-il se boucher le nez chaque fois que ça sent mauvais, fermer les yeux chaque fois que c'est laid ?

le plaisir serait-il seulement dans la contemplation béate de nos acquis ?

et pourrait-il durer ?

et l'islam apparaît au beau milieu du paysage, l'ignorer serait faire preuve d'autisme

un train peut en cacher un autre certes mais le papamobile peut-il créer un embouteillage à lui seul ?

et maintenant...

A vos souris !



Le Chevalier de La Barre

Association pour la promotion de la laïcité, la liberté de conscience et d'expression

Maison des associations du 18^{ème} • 15 passage Ramey • 75018 PARIS

Web : www.laicite1905.com • Courriel : labarre@laicite1905.com

Sommaire

si vous souhaitez...

cliquez ici

L'éditorial

[CE](#)

« Le Café Laïque »

[CL](#)

Le Chevalier et l'Histoire

...retrouver les conditions historiques ayant conduit à l'édification de la statue du Chevalier
« *Le combat du Chevalier contre le Sacré-cœur* »

[CH](#)

Le Chevalier et la Société

1 ...apprivoiser le spectre des « statistiques ethniques »
« *Discriminations* »

[CS1](#)

2 ...mieux connaître un petit bout de territoire du bout du monde accroché à la République
« *L'île souveraine* »

[CS2](#)

Le Chevalier et l'Europe

1 ...comprendre nos hésitations à faire aujourd'hui entrer la Turquie dans l'UE
« *Obama, la Turquie et nous* »

[CE1](#)

2 ...lire la déclaration commune adressée aux candidats pour les législatives européennes
« *Proposition du 'Chevalier de La Barre' retenue par les associations laïques* »

[CE2](#)

Le Chevalier et le monde

...évaluer les risques que l'offensive pakistanaise des talibans fait naître
« *Vallée de larmes* »

[CCM](#)

Le Chevalier et la Culture

1 ...entrer dans l'intimité d'une interprétation théâtrale à hauts risques
« *L'art d'aimer* »

[CC1](#)

2 ...méditer sur les convictions d'un politologue maintenant disparu
« *Prophètes* »

[CC2](#)

Le Chevalier

Publication de l'association *Le Chevalier de la Barre*, association loi de 1901

Directeur de la Publication : Daniel Bénichou

Comité de Rédaction : Daniel Bénichou • Thierry Blanchet • Jean-Félix Cuny •

Marie-Danielle Gaffric • Jean Piriou



Chers adhérents de notre association « Le Chevalier de La Barre »,
Chers amis,

L'été approche. Voici le numéro 2 de notre journal « Le Chevalier ».

Nous avons laissé cette fois encore toute liberté aux rédacteurs d'aller puiser les sujets de leurs articles dans notre actualité partagée de la laïcité en France et dans le monde.

Les sujets ne manquent pas.

Pour éclairer notre débat hexagonal, il nous faut aujourd'hui explorer tous les coins et recoins de notre planète. Ce numéro nous parle du Pakistan, de la Turquie, des Comores...

Notre terre si chère, si belle, nous voudrions tant pouvoir la comparer à un grand village laïque.

Mais non ! les dieux et leurs thuriféraires sont présents partout, il nous faut sans cesse nous pencher sur ce curieux phénomène et espérer pouvoir à terme marginaliser l'expression et l'action de tous ces envahisseurs de conscience.

Nous avons un autre souci, je l'avoue.

A l'intérieur de l'hexagone, il y a tant d'associations laïques qu'on pourrait penser que chacune d'elles travaille pour une certaine laïcité. Si bien qu'il serait facile d'en déduire que la laïcité est plurielle. Et chacun irait alors de son qualificatif.

Or il n'en est rien. Ce foisonnement ne fait que traduire une dynamique laïque.

Seuls différent, d'une association à l'autre, l'emblème autour duquel se réunissent les adhérents, et les outils qu'ils utilisent pour défendre et promouvoir la laïcité.

A cet égard, est significative l'action du Chevalier de la Barre pour réunir plusieurs associations

autour d'un texte commun en direction des candidats aux élections européennes.

Un projet de texte figurait au N°1 du journal. Le n°2 présente ici le texte adopté.

Certes, la laïcité n'est pas à la fête ces temps-ci.

Pour autant, devrions-nous abandonner notre projet de « Fête de la laïcité » ? Elle aura lieu bien sûr mais encore plus tôt cette année, aux beaux jours. Ce sera le 7 juillet prochain, square Nadar, sur la butte Montmartre. Venez nombreux nous rejoindre, le programme des festivités de ce dimanche est particulièrement soigné.

Si nous devons retenir un adjectif pour qualifier la laïcité ce serait : 'joyeuse'. Nous pensions aussi à 'festive', à 'citoyenne', bien sûr

Ce deuxième numéro est l'occasion aussi de relater notre second « Café Laïque »

Dounia Bouzar, anthropologue du fait religieux, était notre invitée. Débat passionnant autour d'une oratrice hors pair.

Ces soirées qui se déroulent entre 19 et 21h sur la péniche 'Antipodes' mêlent l'instructif et l'agréable. Le « Café Laïque » semble devenir le rendez-vous sérieux et enjoué des laïques convaincus ainsi que des curieux de laïcité.

A bientôt.

Bonne lecture.

Le Président, Daniel BENICHOU

Le Chevalier

Publication de l'association *Le Chevalier de la Barre*, association loi de 1901

Directeur de la Publication : Daniel Bénichou

Comité de Rédaction : Daniel Bénichou • Thierry Blanchet • Jean-Félix Cuny •

Marie-Danielle Gaffric • Jean Piriou



Le Café Laïque

Le 20 Avril avait lieu sur la péniche «Antipode» amarrée dans le canal Saint Martin, le deuxième Café laïque dont le sujet était «L'entreprise et la laïcité» avec pour invitée Madame Dounia BOUZAR, sociologue et écrivain, expert pour l'Union européenne sur la prévention de l'intégrisme.

C'est peu dire que pour beaucoup d'entre nous, son combat fait l'effet de poil à gratter. Elle entreprend en effet, joyeusement, et avec les accents de l'évidence, en invitant à considérer les croyances comme strictement privées, de démontrer que les religions et en particulier la sienne, l'islam, peuvent être «modérées»; qu'en revanche les lieux de socialité, en l'occurrence les entreprises, peuvent (doivent) être plus franchement tolérantes à l'égard de pratiques comme le port d'un foulard discret ou de signes et pratiques religieux non ostentatoires. On aurait envie de se battre avec elle contre les discriminations qu'elle souligne en

analysant la diversité des attitudes des responsables d'entreprise, DRH, mâles, hiérarchies diverses, selon une vision sociologique de ces milieux.

Mais la discussion passionnante qui suit son intervention sera plus critique. Chacun étant d'accord pour stigmatiser les discriminations, on trouve cependant les causes de celles-ci dans les inégalités propres à toute organisation hiérarchique; l'évocation de la notion de citoyenneté donne un éclairage différent sur les usages possibles de la notion de discrimination, aux fins de diviser et non de rassembler; enfin, si les religions sont contraintes par la laïcité républicaine à se repenser dans la modération, il n'apparaît pas qu'elles soient modérées par vocation ni qu'elles le demeureraient si l'opportunité le leur permettait. Et toutefois cette réflexion commune est apparue très riche à tous les participants au-delà de leurs différences. C'est bien là le sens de ces rencontres.



Le combat du Chevalier contre le Sacré-cœur

La basilique du Sacré-cœur

Cette histoire commence le 2 décembre 1870. Alexandre Francis Legentil entreprend des démarches afin de constituer un Comité national en vue de l'érection de la Basilique dont le nom tout au début sera « Basilique du vœu national » Puis officiellement :

-« Basilique du vœu national au Sacré Cœur de Jésus pour le salut de la France et la délivrance du souverain pontife. »

L'érection de la Basilique a donc pour but d'obtenir le salut de la France.

Quels étaient donc les péchés que devait expier notre beau pays ?

Les péchés en question avaient noms Voltaire, Rousseau et autres philosophes dits des Lumières qui encouragèrent l'esprit révolutionnaire.

Francis Legentil en est convaincu, le salut de la France sera obtenu par l'éradication des idées révolutionnaires et républicaines. La Basilique et ses « cordistes » abîmés en prière y contribueront.

De plus, F. Legentil estime que l'esprit révolutionnaire de nos républicains français a contaminé Victor Emmanuel II qui, pour réaliser l'unité italienne, a annexé les états pontificaux. Le pape se considère depuis comme prisonnier et refuse de sortir du Quirinal. Pie IX d'abord et ses successeurs ensuite, y resteront enfermés. Le pape ne sortira du Quirinal qu'en 1929 après les accords du Latran qui lui octroieront les 44 hectares du Vatican.

Aux péchés de l'esprit révolutionnaire que cette érection doit racheter, on attachera ultérieurement les péchés de la Commune.

En résumé la construction de la basilique n'est rien d'autre qu'une croisade d'intégristes catholiques, majoritaires à cette époque. Les promoteurs de la Basilique sont aussi des monarchistes activistes. Le paroxysme du péché dénoncé par ces intégristes a nom liberté.

Il s'agit bien sûr de la liberté de conscience et de la liberté d'expression.

Cette façon de voir des monarchistes catholiques français sera partagée par quasiment tous les papes jusqu'à une époque récente.

Dès 1814 lorsque Louis XIII octroie

sa charte qui, pourtant, déclare que : « la religion catholique est la religion de l'état » le pape Pie VII s'insurge contre l'article V qui dit que :

« Chacun professe sa religion avec une égale liberté et obtient pour son culte la même protection. »

Il faudra attendre décembre 1965 et le décret « Dignitatis Humanae » pour que l'église établisse que le choix d'une religion est affaire de conscience individuelle. Il aura coulé de l'eau sous les ponts avant que les cléricaux n'acceptent ce qui nous semble évident maintenant !

Entre temps il y aura eu Grégoire XVI en 1832 qui dans son « Mirari Vos » qualifiera la liberté de conscience de « délire », et le suffrage universel de « plaie

horrible ».

En 1849 Pie IX publie l'encyclique « Nostris et Nobiscum » qui parle de « doctrine de dépravation » ce que, selon lui, recouvrent les mots de liberté et d'égalité.

En 1864 sortira le « Quanta Cura » avec « le Syllabus » où seront attaqués Les droits de l'Homme et du Citoyen.

Pie IX en 1874 qualifie le suffrage universel de « mensonge universel »

Mais en 1891, Léon XIII dans son encyclique « Rerum Novarum » reconnaît le régime républicain contre l'épiscopat français qui, pensant sans doute aux Francs Maçons, compare la République à un rassemblement de « sectes anti chrétiennes ». Mais les Evêques, mécontents de cette reconnaissance, organisent des pèlerinages de protestation à Rome.

Léon XIII, néanmoins, prendra bien soin de rappeler sa propre conception de l'Etat : «...un gouvernement qui répond aux préceptes de la raison naturelle et des enseignements divins [...], et de la constitution chrétienne des sociétés. »

En somme, la construction de la Basilique du Sacré-Cœur est totalement liée aux espérances de restauration monarchique. Elle en est l'emblème. Elle est surtout le fer de lance du combat du cléricalisme contre l'instauration de la République.



La statue du Chevalier de La Barre.

La loi du 24 juillet 1873 ayant décrété d'utilité publique la construction de la Basilique l'avait été par une assemblée monarchiste. Mais une autre instance politique existait, celle du Conseil de Paris qui s'indigne de l'existence de cette Basilique qui dominera Paris « comme un défi à la civilisation. » Cet édifice étant pour le Conseil de Paris le « symbole de l'intolérance et du fanatisme. »

Le conseil délibère et décide d'installer devant la Basilique « une statue colossale de la liberté » Le projet exista qui s'inspirait de la statue new-yorkaise de la Liberté de Bartholdi.

Le 2 décembre 1880, le Conseil de Paris et le préfet de la Seine décident que les terrains, où est construite la Basilique, seront affectés à une œuvre d'utilité publique.

Les Républicains songent alors non seulement à masquer la Basilique mais aussi à l'affecter à un autre usage : temple de la Raison par exemple.

C'est alors qu'on pense au Chevalier de La Barre.

On commença par débaptiser la rue de la Fontenelle qui mène à la Basilique, en l'appelant rue du Chevalier de la Barre, afin que la Basilique ait une adresse qui lui fit honte.

Un conseiller municipal, du quartier de Clignancourt, membre de la Libre Pensée, demanda alors que le parvis de la Basilique soit rendu à la ville et qu'on y dresse une statue du Chevalier dont l'inscription serait :

*Au Chevalier de la Barre
La libre pensée et la France reconnaissante*

Le projet fut adopté.

Le 3 septembre 1905 une procession laïque de 3500 personnes partant du pont de Caulaincourt monte à l'assaut de la Butte Montmartre.

A l'intérieur de la Basilique 150 volontaires s'abîment nuit et jour en prière pour que Paris ne devienne pas une nouvelle Sodome ou Gomorrhe.

La statue est inaugurée.

Le petit Chevalier, âgé de 19 ans, a été condamné pour blasphème à avoir la tête tranchée. Son martyre lui vaudra de devenir un symbole. Le symbole de l'intolérance religieuse.

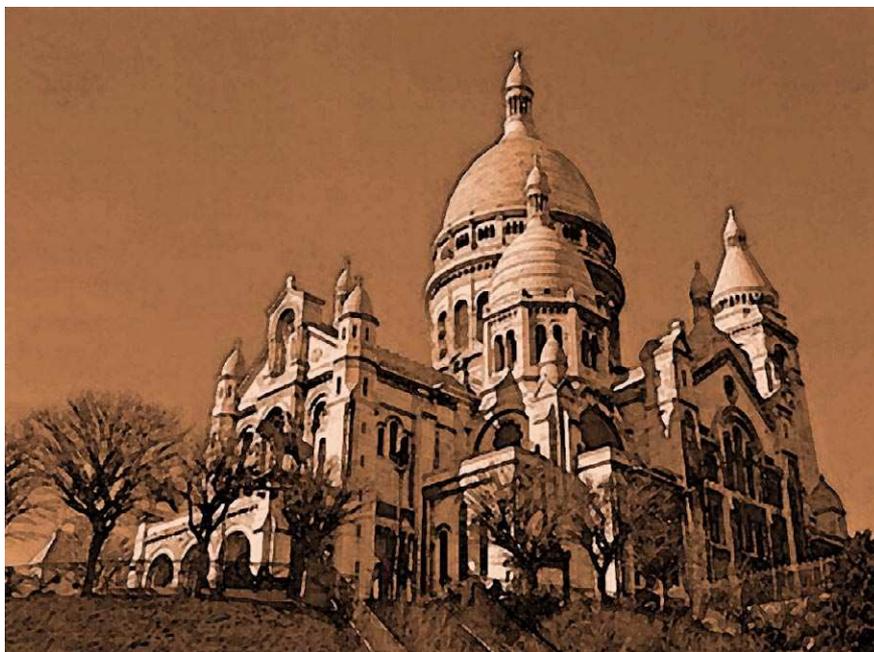
Sa statue subira quelques aléas. On commencera par la déclasser spatialement parlant. Du parvis de la basilique du Sacré Cœur, elle descendra dans le petit square Nadar à gauche du funiculaire.

Sous le régime de Vichy, le métal, dont la statue était faite, contribua à l'effort de guerre nazie. Arrachée de son socle le 29 novembre 1941, la statue sera fondue peu après.

Elle renaîtra grâce à un vote unanime du conseil municipal du 18ème arrondissement de Paris. Une souscription la replacera sur son socle d'origine. La nouvelle statue sera inaugurée le 24 février 2001.

En levant les yeux vers cette basilique qui domine Paris, on se souviendra qu'elle est l'expression du fanatisme religieux. Et chacun qui, grâce à la République et aux lois laïques, bénéficie de la liberté de conscience et d'expression, ira saluer Jean-François Lefebvre de La Barre relégué dans son minuscule square Nadar. Voltaire disait de lui « qu'il avait beaucoup d'esprit et était d'une grande espérance. »

*Le martyre du petit Chevalier lui
vaudra de devenir le symbole de
l'intolérance religieuse.*



Discriminations

Un spectre réapparaît

Un comité vient d'être créé pour « la mesure de la diversité et l'évaluation des discriminations » dans la société française. Sur la base de ses recommandations, sera rédigé un texte de loi visant à « rendre licite la mesure de la diversité ».

Le spectre des « statistiques ethniques » a resurgi. Un débat vigoureux vient donc à nouveau de s'engager.

Ceux qui sont à l'origine de cette initiative, ministre (de la diversité), présidents (du comité et des organismes de lutte), ainsi que les spécialistes des instituts d'évaluation, parlent de consolidation de la République.

La République est une et indivisible, rétorquent les opposants : « Evitons que la France soit séparée en catégories ethno-raciales, Pourquoi remettre en question notre vouloir vivre ensemble ? ».

Peut-on ainsi réduire les inégalités ?

Nous ne pouvons évidemment pas être opposés à toute action de la République pour réduire les inégalités.

N'est-on cependant pas déjà bien informés des îlots de pauvreté ?

Les ghettos reconnus (les banlieues) ne sont-ils pas en soi des zones d'exclusion ? D'ailleurs, la discrimination qui y sévit est-elle le seul fait des populations extérieures ?

Qui sont les premiers à s'opposer au métissage avec celles-ci ?

Si les politiques menées jusqu'ici avaient évité le regroupement dans ces zones, aurait-on ces problèmes à régler aujourd'hui ?

La difficulté tient au fait que les immigrés sont dénombrés, leurs papiers d'identité indiquant le pays d'origine, alors que leurs enfants, nés en France, ne le sont plus.

Et en supposant que les immigrés, par leur patronyme, leur couleur de peau, sont les premières victimes, comment recenser les discriminations ?

La formulation des questions à poser pour de telles enquêtes reflète, parmi ses partisans, la subtilité du débat.

Les uns souhaitent interroger les gens ainsi: « Avez-vous le sentiment d'appartenir à telle communauté ? », certains seraient plutôt pour des questions telles que : « Vous considérez-vous comme... », d'autres proposent de leur demander : « Êtes vous considéré par les autres comme... ? » ou encore : « Vous sentez-vous perçu comme... ? »

Comment croire que les Pouvoirs Publics souhaitent améliorer les choses quand on supprime les subventions aux associations d'animation dans ces quartiers ?

Peut-on croire que l'Etat veuille favoriser la solidarité quand il accentue la surveillance ?

Peut-on croire que l'Etat veuille favoriser la solidarité quand il accentue la surveillance ?

Notre avenir est trop incertain, les risques de résurgence de politiciens extrémistes trop grands pour accepter des outils de recensement pouvant devenir des instruments qu'on

retourne comme des armes contre les populations qu'ils étaient sensés protéger.





L'île souveraine

Les Comores émergent de l'Océan Indien entre le nord de Madagascar et la côte africaine. C'est un petit archipel volcanique formé de quatre îles. Au nord, trois d'entre elles, la Grande Comore, Mohéli et Anjouan constituent l'Union des Comores. Plus au sud-est, Mayotte, est rattachée à la France.

L'expression d'une indépendance

Mayotte est une île montagneuse, ceinte de récifs coralliens. Elle cultive la vanille, l'ilang-ilang (dont la fleur est employée en parfumerie), le coprah et le café. Elle a pour capitale et seul port Dzaoudzi, perchée sur un îlot rocheux.

Mayotte a choisi en 1975 de rester française. Ses habitants, les Mahorais, d'origine malgache, parlent le comorien, langue proche du swahili. La majorité est musulmane – l'islam fut introduit par les commerçants arabes – et une minorité est catholique.

Les Mahorais viennent de confirmer leur attachement à la France (95% de « oui ») : ils formeront donc officiellement le 101^{ème} département de la République à partir de 2011, lors du renouvellement

de l'assemblée locale. Mais l'intégration complète à la France demandera bien plus de temps.

Pour les Mahorais réexprimer leur attachement à la France, c'est aussi tourner le dos à l'Union des Comores, République fédérale islamique.

Il s'agira d'abord de trouver des terrains d'entente diplomatique avec les voisins de l'Union des Comores qui revendiquent leur souveraineté sur toutes les îles de l'archipel, avec le soutien de l'ONU et de l'Organisation de l'unité africaine.

On devra aussi régler le problème des clandestins : ils sont chaque année plus de 15000 à être renvoyés vers Anjouan.

Une société de tradition musulmane

Il s'agira aussi d'adapter le droit commun national et républicain à une société de tradition musulmane. Elle bénéficiait hier de la protection de l'article 75 de la Constitution, qui consacre le droit au maintien du « statut personnel », dérogatoire au statut civil de droit commun. Cette disposition, la reconnaissance par la République du droit coutumier, permettait une souplesse d'adaptation de la loi républicaine à la société mahoraise. Cependant, cette société a montré dans un passé récent sa volonté de progrès : on se souvient de l'amendement « historique », déposé par Mansour Kamardine, à l'époque seul député musulman à la Chambre, qui proscrivait la polygamie à Mayotte. Mais a-t-elle totalement disparu ?

Le système éducatif comprend des écoles islamiques et des écoles de tradition française. La loi sur les signes vestimentaires de 2004 n'a pas posé de problème sur l'île parce qu'elle ne remettait pas en cause la tenue traditionnelle et le port d'un petit voile, le kichali, adopté par les femmes. Mais on sait que les jeunes filles mahoraises

n'hésitent pas à venir aussi à l'école en tenues légères. Combien de temps encore ?

Mayotte est-elle un coin enfoncé dans la laïcité française ?

L'Etat français n'aurait-il pas dû au préalable exiger que Mayotte respecte les règles constitutionnelles de la République ?

Devons-nous élever une fois encore nos craintives protestations ?

Pour les Mahorais, réexprimer leur attachement à la France, c'est aussi tourner le dos à l'Union des Comores, République fédérale islamique.

Nous avons en France, tout près de nous, au cœur de l'Europe, une région où a subsisté un droit des cultes atypique, issu de la période concordataire. Il s'agit de l'Alsace-Moselle, où l'Etat nomme les évêques, assure le traitement des prêtres, pasteurs et rabbins, organise la présence de la religion dans l'école publique ; où l'université Marc-Bloch de Strasbourg est la seule en France à intégrer deux facultés de théologie, catholique et protestante, délivrant des diplômes d'Etat.

Et tout ceci se perpétue sous les yeux de parlementaires et fonctionnaires des institutions européennes.



Obama, la Turquie et nous.

Ils ne l'ont pas ménagé après son élection.

Les Israéliens lancent une offensive sur Gaza qui fait plus de 1000 morts, dans la population civile.

Les Nord-coréens lancent un satellite pour montrer qu'ils maîtrisent les fusées intercontinentales.

Les Iraniens envoient une journaliste irano-américaine en prison, en l'accusant d'espionnage. Et à la tribune de l'ONU, ils n'hésitent pas à charger Israël de tous les crimes racistes de la terre.

Une paix nécessaire

Obama doit se déterminer très vite. L'Amérique a toujours placé les préoccupations de paix au centre de sa politique étrangère. De toute façon, dans un contexte extrêmement explosif, avec des échéances planétaires très proches, rien ne pourra être construit aujourd'hui sans une relative paix mondiale. Obama, nimbé d'une aura de progrès, ne doit pas décevoir. Mais les USA ne peuvent être partout à la fois.

Ouvrons ici une parenthèse pour remarquer que rares ont été les Présidents des USA animés du seul élan humaniste. Il y a toujours eu chez les Américains le désir de maintenir sur la planète un relatif équilibre

Il y a toujours eu chez les Américains le désir de maintenir sur la planète un relatif équilibre favorisant les échanges commerciaux.

favorisant les échanges commerciaux. Les pionniers des origines avaient très probablement, au-delà des grands principes, deux choses en tête : la conquête, le business.

La conquête de l'immense territoire de l'Ouest a relativement calmé les ardeurs impérialistes planétaires malgré, de temps à autre, quelques bouffées hégémonistes.

Mais ce n'est pas au moment où une crise économique mondiale apparaît qu'ils vont abandonner ce petit capital de croissance et d'emplois que leur offre, à l'intérieur, le complexe militaro-industriel.

Instabilités

Donc, les troupes d'Iraq seront, sous le contrôle de l'OTAN, peu à peu réorientées sur l'Afghanistan. De toute façon, Bush Jr. avait déjà entrepris la « pacification » du pays. Il faut la poursuivre. Les troupes françaises suivront puisque tel est le choix de notre Parlement.

Mais Bush a oublié au passage de stabiliser le Pakistan. Il aurait fallu une aide économique massive pour des investissements sociaux. Mais l'argent est allé aux G.I. d'Iraq. Et aujourd'hui le Pakistan peut tomber dans les mains des talibans. Or le Pakistan a la bombe. Donc cette région à l'Est de l'Iran est une priorité !

L'Iran n'est peut-être pas un problème en soi : c'est un Etat relativement stable. Il montre sa puissance - l'Iran aura la bombe, qui l'en empêchera ? - mais ne paraît pas fermé au dialogue avec Obama.

C'est à l'ouest de l'Iran qu'il y a un autre problème : quand les GI seront partis d'Iraq, comment « surveiller » cette région maintenant déchirée par les conflits interconfessionnels, et toujours à la merci de soulèvement des Kurdes ?

Et au nord, il ne s'agit pas non plus que le différend entre Arméniens et Azéris à propos du Haut-Karabakh s'enflamme.



C'est là qu'intervient la Turquie, frontalière de l'Iran, de l'Arménie et de l'Iraq (et aussi à portée d'Israël et de ses voisins)

Obama a besoin des Turcs, de leur terrain, de leur soutien militaire et diplomatique : ouvrez la frontière avec l'Arménie, leur dit-il. Et, se tournant vers les Européens : faites entrer la Turquie dans l'UE, recommande-t-il.

Les difficultés économiques ont, depuis quelques d'années, affaibli la Turquie. Les espoirs de prospérité ont disparu et la crise actuelle n'arrange rien : il faudra lui venir en aide pour assurer là encore une certaine stabilité politique. Qui s'en chargera ?

L'Europe, dit Obama. La France n'est pas chaude. Chacune des adhésions coûte bon an mal an quelques dizaines d'euros à chaque Français ; Et cette fois il a l'impression que la note sera encore plus lourde.

Et puis, qu'en est-il de la laïcité dans ce pays où elle a été imposée par Kémal Atatürk à une population majoritairement sunnite, laïcité qui a été défendue tant bien que mal depuis trois quarts de siècle par l'Armée et une bourgeoisie intellectuelle résidant surtout à Istanbul.

La modernité du gouvernement d'Erdogan contraste avec une sorte d'archaïsme traditionnel du pays à l'est du Bosphore. Au pouvoir depuis 2002, Erdogan et son parti l'AKP, Parti de la justice et du

développement, parti issu de la mouvance islamique mais parti « post-islamiste » - c'est ainsi que le présente Erdogan - , ont su trouver un appui populaire grâce à une présence sociale active dans quasiment toutes les communes du pays.

La laïcité semble avoir reculé par les échecs successifs aux élections qu'ont subis les candidats qui s'en réclamaient. Mais aussi, Abdullah Gül, nouveau Président investi en

Août 2007, s'est montré bien plus entreprenant que son prédécesseur, un kémaliste ennemi déclaré d'Erdogan qui lui mettait des bâtons dans les roues.

L'intégrisme laïque a été renversé par la poussée islamique.

Dans son dernier livre « Les filles d'Allah », Nedim Gürsel, grand écrivain turc, a fait de Mahomet un personnage de roman en lui attribuant des fils qu'il n'a jamais eus. Gürsel est envoyé devant les tribunaux turcs. Il dit : « On a tout de même le droit de critiquer la religion dans un état laïque ! Espérons que le jour où la Turquie sera intégrée à l'Union Européenne, un procès tel que le mien sera impossible. »

Peut-on en être aussi sûr ? Le délit de blasphème a failli récemment être réinscrit dans la législation des Pays-Bas. Souvenons-nous : Descartes s'enferma dans une chambre, en Hollande, et se mit à méditer six jours durant, à l'issue desquels il déclara sa pleine et entière possession de soi et affirma la rationalité du monde (1637, « Discours de la méthode »).

L'intégrisme laïque a été renversé par la poussée islamique.



Proposition du « Chevalier de La Barre »

Proposition de l'association *Le Chevalier de La Barre* adoptée par les associations laïques :

Déclaration commune des Organisations et Associations de défense de la Laïcité à destination des têtes de liste à l'élection européenne

Les organisations laïques signataires de la présente déclaration appellent à la défense du principe de laïcité et à son développement dans l'Union européenne. Elles réaffirment leur attachement à la séparation des Eglises ou organisations religieuses et de l'Etat, que traduit en France la loi de 1905. Le respect de ce principe de séparation dans le fonctionnement des institutions européennes doit s'imposer sous des formes appropriées, transcendant la diversité des situations nationales.

Le principe de laïcité est étroitement lié aux exigences de liberté de pensée et d'expression et de non-discrimination qui doivent prévaloir dans la société pluraliste européenne. En particulier :

- Les Etats doivent garantir aux citoyens de l'U.E. les droits individuels, tels que consignés dans la Convention Européenne des Droits de l'Homme,

excluant tout dispositif législatif à fondement religieux ou sectaire.

- La liberté d'expression, telle que définie par l'article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, ne doit subir aucune restriction, quelle que soit la pression de nouvelles susceptibilités religieuses.

- L'école a pour devoir d'instruire et d'éduquer au civisme afin de permettre l'autonomie et la liberté de pensée à chacun. Fondé sur la raison, son enseignement exclut tout dogme.

Les organisations signataires demandent aux candidats aux élections européennes de s'engager à réaffirmer ces principes, et à agir s'ils sont élus, pour qu'ils soient respectés partout et pour tous dans l'Union Européenne.

Les organisations signataires

Grand Orient de France, Grande Loge Féminine de France, Fédération Française du Droit Humain, Le Chevalier de La Barre, l'Union Rationaliste, Comité Laïcité-République, Regards de Femmes, U.F.A.L. (Union des Familles Laïques), Association des Libres Penseurs de France, C.N.A.F.A.L., Laïcité-Liberté.

Parti politique :

Région :

Nom de la candidate (du candidat) tête de liste de la région : Mme, Mr :

Signature - engagement :

Renvoyer ce document à :

G.OD.F., Secrétariat G.M.A. 16, Rue Cadet – 75439 PARIS Cedex 09





Vallée de larmes

Il est difficile de rester indifférents aux guerres qui se déroulent à des milliers de kilomètres de la France, surtout quand nos soldats y sont engagés.

Quand ces guerres nous opposent à des religieux fanatiques, il y a lieu même d'en être très inquiets.

Cela se passe au Pakistan dans la vallée de

Swat.

Le Pakistan ? Mais, vous vous trompez, me direz-vous, ce n'est pas au Pakistan que nos troupes sont engagées dans l'OTAN, avec les Américains; c'est en Afghanistan !

Oui, mais l'ennemi est le même : le taliban.

Un peu d'histoire

1979. L'armée soviétique entre en Afghanistan. La CIA demande l'aide du Pakistan. Le Pakistan étant en conflit larvé avec l'Inde, l'armée et les services secrets, l'ISI, voient l'occasion de mettre en place un gouvernement afghan propakistanaï. Ils arment les talibans, jeunes islamistes rebelles formés pour la plupart dans les madrasas pakistanaïes.

1996. Les talibans prennent le contrôle de Kaboul et offrent l'asile à Oussama Ben Laden. Le Pakistan reconnaît le régime des talibans

2002. A la suite de l'attentat de 2001 contre les tours, les USA ont bombardé les zones tribales du nord, et ont aidé les troupes de l'Alliance à pénétrer dans Kaboul. Les talibans capitulent.

2007. Les talibans ont multiplié en 2006 les attentats suicides dans le sud de l'Afghanistan.

L'OTAN et les forces afghanes lancent une grande offensive contre l'insurrection.

2008. L'armée pakistanaïe a l'année précédente pris d'assaut la Mosquée rouge à Islamabad pour déloger plusieurs centaines d'extrémistes. Les talibans et Ben Laden ont appelé à la vengeance. Le terrain de l'affrontement est la vallée de Swat, près de la frontière à 300 km au nord d'Islamabad.

Les talibans sont plusieurs milliers bien armés dans la partie nord de cette région du Malakand. Les décapitations publiques, lapidations, destructions d'écoles et d'hôpitaux se poursuivent, ainsi que les attentats contre les chiïtes, représentant seulement 20% de la population du Pakistan.

Le Pakistan interdit le Mouvement des talibans pakistanaï (TTP)

Les femmes plus exposées

Et c'est le 16 février 2009 que le gouvernement pakistanaï signe un accord de paix avec les talibans de la vallée de Swat.

Ce qui signifie que la charia est imposée dans la région.

Entre autres dispositions : les jeunes filles ne peuvent plus sortir de chez elles sans être accompagnées d'un homme de leur famille, les couples doivent être munis de leur certificat de mariage, les familles ayant des filles en âge de se marier doivent les déclarer dans les mosquées pour qu'elles épousent un taliban, Les

femmes victimes de viol qui ne peuvent présenter de témoins sont considérées comme adultères.

Les talibans vont probablement prendre appui sur les bases de la vallée de Swat pour consolider leurs positions dans les zones frontalières. Et peut-être aussi pour progresser vers la capitale, Islamabad. Le gouvernement se défend d'avoir capitulé, prétextant qu'il vaut mieux céder du terrain et accepter la charia que de faire la guérilla contre les talibans.



Défendre chaque pouce de terrain

Notre expérience française des luttes religieuses nous a enseigné que chaque pouce de terrain cédé à l'adversaire ne peut être repris qu'à l'issue d'une lutte âpre et longue. Et qu'entre temps, il a fallu subir la terreur des clercs fondamentalistes.

Notre situation n'est heureusement plus celle-ci. La loi de 1905 devrait nous protéger de retours

cauchemardesques de notre histoire.

Ne cédon pas sur le voile sous le prétexte que le défi qu'il lance est peu de chose comparé aux atrocités que les populations sous le joug des talibans ont souffert et vont devoir endurer : en France, la résistance au voile a valeur symbolique.

En France, la résistance au voile a valeur symbolique



Nota :

le précédent article a été rédigé avant le samedi 25 avril : ce jour, la presse informe que le TTP a pris le contrôle du district de Buner, au sud de la vallée de Swat, dans la région de Malakand. Les talibans se sont donc ainsi approchés à moins de 100km de la capitale. Les autorités pakistanaises ont

annoncé qu'elles ne toléreraient aucune « autorité parallèle » mais se sont engagées à hâter l'imposition de la charia sur la région de Malakand ; à la suite de quoi les talibans ont fini par se retirer de Buner, se repliant sur le Swat.



Mouloud, apprenti comédien est un excellent « Matamore », il le présentera l'an prochain au concours d'entrée du Conservatoire National.

Le problème apparaît quand il s'attaque aux amoureux de Musset : « Je vous ai refusé un baiser ? Le voici ». Camille, audacieuse élève comédienne de dix-sept ans, lui plaque un bécot sur les lèvres, sans l'ombre d'une hésitation. Bras ballants, nuque raide, Mouloud/Perdican ne bouge pas un sourcil « Trouvez-vous que j'ai raison de me faire religieuse ? » Camille est touchante de vérité, brûlante d'amour pour un Perdican pétrifié d'indifférence.

Alors j'interviens, expliquant à Perdican qu'il ne peut rester là, le regard fixe, planté dans cette attitude butée. Le travail reprend, le malaise persiste, je ne comprends pas l'attitude de cet élève par ailleurs brillant et généreux dans son jeu. Nous ne sommes pas dans un cours pour débutants, les élèves se préparent à exercer le métier de comédien.

Sans que je le leur demande, ce sont deux élèves, amies de Mouloud qui me donnent une explication : Mouloud partira cet été au bled pour épouser sa cousine, « qu'il ne connaît même pas - ricanent-elles, c'est le moyen-âge, il veut arriver vierge au mariage » - pouffent elles de rires. Et moi, de me retrouver démuni devant ma première affaire de voile de pudeur islamique en trente ans d'exercice.

J'aurais dû prendre Mouloud à part, lui expliquer qu'un comédien ne peut se dispenser d'ouvrir son coeur, embrasser toute la gamme des sentiments humains, du moins y tendre. Pourquoi se refuser à un amour de comédie, surtout quand c'est Musset qui parle en lui ? Mais voilà je ne lui ai rien dit, pas osé, coincé, démuni.

Pourquoi se refuser à un amour de comédie, surtout quand c'est Musset qui parle en lui ?

Toute « la gamme » aurais-je argumenté, et sa pudeur à lui, petit jeune homme droit et sincère, porteur d'une foi que je respecte sans la partager ? Et ce respect d'autrui que m'inspirent mes convictions laïques ? Où se situe le seuil de l'épanouissement nécessaire au comédien pour lui permettre d'exercer pleinement son art ? Doit-il se plier aux impératifs commerciaux de nos productions contemporaines et renoncer à ses valeurs identitaires ? Au nom de quoi devrait-il se plier à nos pratiques et bien souvent à nos préjugés que nous prenons pour acquis ?

Je me suis finalement décidé à parler, sans tabou, avec Mouloud, lui faisant valoir que le prophète n'était pas lui-même un parangon de vertu. Il a fini par concéder qu'il se cachait un peu derrière ses convictions religieuses pour ne pas affronter cette sexualité qui lui fait si peur. Nous avons pris le parti de poursuivre ce dialogue sur le temps de sa formation, d'en faire un élément de notre réflexion, attendu que « notre religion » sur ce point est très loin d'être faite.



Prophètes

Le 24 décembre dernier mourait Samuel Philip Huntington, politologue, enseignant à Harvard.

On parla peu de l'événement. On avait en mémoire que cet homme avait commis un livre en 1996, « *Le choc des civilisations* », dont la thèse est que ce ne seraient plus les nations qui s'opposeraient, mais les cultures et les religions.

Pourquoi dire « commis un livre » ? parce que les néoconservateurs américains s'en inspireront et Bush s'en saisira comme d'un flambeau que toute l'administration portera vite comme flamberge, au lendemain des attentats d'Al-Qaïda contre les tours jumelles de New-York.

Le monde musulman constituera alors pour les « faucons » de Washington le « cœur des ténèbres ».

Un prophète de malheur, une fois de plus, semblait avoir eu raison.

Huntington avait pris la précaution de nommer les différentes cultures susceptibles de s'affronter : l'occidentale (Etats-Unis et Europe de l'Ouest et du Nord), l'orthodoxe (autour de la Russie), la musulmane, l'hindouiste, la nipponne, la chinoise, la latino-américaine et l'africaine noire.

Mais il avait désigné l'occidentale comme seule

ayant vocation à propager l'exemple de ses valeurs à la planète entière. Aussi l'accusa-t-on de projeter sur les autres cultures sa vision idéologique.

C'est d'ailleurs l'argument invoqué aujourd'hui par les Etats, cultures, religions qui nient les mêmes droits aux minorités, aux femmes, pour faire taire à l'ONU les défenseurs des Droits de l'Homme

Saurons-nous rejeter les prédictions de prophètes catastrophistes ?

Et puis, Bush décide d'envahir l'Iraq.

C'est alors qu'Huntington fait publier « *Qui sommes-nous : identité nationale et choc des cultures* » où il se dit opposé à cette forme d'action - imposer la démocratie par les armes - et où l'auteur se montre bien plus nationaliste qu'impérialiste.

Et puis, l'Union Européenne élargit ses frontières aux pays de l'Est.

Et un noir, fils d'Africain noir, devient Président des USA.

En même temps, le monde reçoit le choc d'une crise économique peut-être sans précédent.

Les guerres de demain seront-elles culturelles et religieuses ? ou plutôt seront-elle sociales ?

Ou bien plus sagement saurons-nous rejeter les prédictions de prophètes catastrophistes ?

